



NOTE

Ces informations proviennent du Secrétariat des arbitres de la FIBA et ne devraient pas faire l'objet de changements à moins que l'on utilise un « gabarit ouvert » qui ne contient pas le logo de la FIBA.

Veuillez vous référer au document intitulé « FIBA_Powerpoint_Presentations » pour les détails.

Si vous décelez une erreur ou une quelconque contradiction dans ce document, veuillez svp en aviser le secrétariat des arbitres de la FIBA à l'adresse courriel suivante : refereeing@fiba.com.

Secrétariat des arbitres de la FIBA



Résumé des changements Règlements 2017 +



Art. 25 Marcher (1)

25.1 Définition

- 25.1.1 Le marcher est le déplacement illégal d'un ou des deux pieds en dehors des limites définies dans cet article, alors que le joueur tient un ballon vivant sur le terrain de jeu.
- 25.1.2 Le pivot est le mouvement légal d'un joueur qui tient un ballon vivant sur le terrain et qui déplace le même pied une ou plusieurs fois dans n'importe quelle direction alors que l'autre pied, appelé « pied de pivot », est maintenu à son point de contact avec le sol.

<

